

Les États-Unis déploient des restrictions commerciales contre 37 entreprises chinoises accusées de travail forcé

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 14 janvier 2025



Il s'agit du plus important ajout sur cette «*liste noire*», selon le département de la Sécurité intérieure, liste qui compte désormais 144 entreprises. *Florence Lo / REUTERS*

Les entreprises concernées, principalement dans les secteurs textile, énergétique et les minéraux critiques, sont accusées de violations des droits humains dans le Xinjiang.

Les États-Unis ont annoncé mardi des restrictions commerciales visant 37 entreprises chinoises, principalement dans les secteurs textile, énergétique et les minéraux critiques, accusées de violations des droits humains, en particulier contre [la minorité musulmane Ouïghour](#). Ces restrictions imposent aux entreprises américaines de détenir une licence si elles souhaitent vendre des produits aux entreprises visées, et interdisent à ces dernières d'exporter vers les États-Unis, directement ou indirectement.

Une décision qui est l'application de la loi sur le travail forcé des Ouïghours (UFLPA), entrée en vigueur fin 2021 et qui vise à s'assurer que les entreprises américaines ne financent pas des activités reposant sur le travail forcé de la minorité musulmane de Chine, notamment grâce à une liste des fournisseurs ou sous-traitants avec lesquels elles ne sont pas censées travailler. Il

s'agit du plus important ajout sur cette «*liste noire*», selon le département de la Sécurité intérieure, liste qui compte désormais 144 entreprises.

«Combat sans répit contre la cruauté du travail forcé»

Parmi celles visées, plusieurs sont spécialisées dans la recherche et développement ainsi que la production de panneaux solaires ou de matériaux nécessaires à leur fabrication. Mais la majorité sont des entreprises du textile, spécialisées dans la culture et la production de coton, une des principales matières premières provenant du [Xinjiang](#), la région de l'ouest de la Chine où vivent majoritairement les Ouïghours et plusieurs autres minorités musulmanes. *«Avec ces nouveaux ajouts nous prouvons de nouveau notre combat sans répit contre la cruauté du travail forcé, notre attachement sans faille aux droits humains élémentaires et notre défense inlassable d'une concurrence libre et non faussée»*, a déclaré le secrétaire à la Sécurité intérieure sortant, Alejandro Mayorkas, cité dans le communiqué.

Les autorités américaines, ainsi que plusieurs autres pays occidentaux, ont condamné la pratique massive de travaux forcés menée par le gouvernement chinois à l'égard de la minorité ouïghoure, estimant par ailleurs que leur traitement s'apparentait à un «*génocide*», ce que Pékin nie catégoriquement. Selon des groupes de défense des droits humains, au moins un million de personnes, majoritairement musulmanes, ont été incarcérées au Xinjiang et sont victimes d'abus, notamment la stérilisation forcée des femmes et du travail contraint. La loi, votée à la quasi-unanimité par le Congrès américain en décembre 2021, interdit toute importation de produits provenant du Xinjiang, à moins que les entreprises de la région puissent prouver que leur production n'intégrait pas de travail forcé.